

SPI  
Société Coopérative Intercommunale pure

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES COOPERATEURS

tenue à Liège, Salle Millau du Génie civil – Site du Val Benoit, le 31 janvier 2023 à 19 heures.

BUREAU

Monsieur le Président ouvre la séance à 19 heures 19.

L'Assemblée désigne, en qualité de Secrétaire, Monsieur Cédric SWENNEN, Directeur général de la SPI.

L'Assemblée désigne trois scrutateurs présents physiquement pour compléter le Bureau et deux Administrateurs :

- Angélique VANGOSUM, Commune de SPRIMONT
- Dominic SERVAIS, Commune de GEER
- Gaëtan DUMOULIN, Commune de STAVELOT
- René DELCOURT, Administrateur, Commune de HERON
- Julien VANDEBURIE, Administrateur, Province de LIEGE

Monsieur le Président excuse :

Christie Morreale, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Economie Sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes mais représentée par Monsieur Clément SIMON

Valérie DE BUE, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des Allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière

Elio DI RUPO, Ministre-Président du Gouvernement wallon

Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Vinciane PIRMOLIN, Commune de GRACE-HOLLOGNE  
Nathalie RENTMEISTER, Ville de STAVELOT  
Viviane DESSART, Ville de VISE

Charles SERVATY, Commune de BUTGENBACH  
Yvan YLIEFF, Commune de DISON  
Jean-Pierre CARA, Commune de COMBLAIN-AU-PONT  
Albert QUINTART, Commune de COMBLAIN-AU-PONT  
Guido PROESMANS, Commune de JUPRELLE  
Eric NOLEVEAUX, Commune de WANZE

## COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents et représentés, les Coopérateurs mentionnés à la liste de présences signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant la séance.

Il résulte de la liste de présences qui est transmise dès que les services ont finalisé le calcul que 1 608 450 parts de coopérateurs sont représentées sur un total de 1 687 274 parts.

La liste des présences est clôturée par les Membres du Bureau de l'Assemblée générale.

## EXPOSE DU PRESIDENT

Monsieur le Président expose :

1. que la présente Assemblée a pour ordre du jour :
  1. Plan stratégique 2020-2022 - Clôture
  2. Plan stratégique 2023-2025
  3. Démissions et nominations d'Administrateurs (le cas échéant)
  4. ROI (Règlement d'ordre intérieur) Assemblée générale
  5. Création d'une filiale publique SPI – Un nouvel outil pour répondre aux enjeux de la transition énergétique
2. que les convocations contenant l'ordre du jour ont été envoyées dans les formes et délais prévus par l'article 32 des statuts

Monsieur le Président dépose sur le bureau un exemplaire de la convocation.

3. qu'aux termes de l'article 28 des statuts, l'Assemblée Générale de l'Association se compose de tous les sociétaires ou de leurs mandataires.  
Chaque sociétaire dispose d'autant de voix qu'il possède de parts
4. que l'article 31, 1er alinéa des statuts, mentionne : "les décisions de l'Assemblée Générale sont acquises si elles réunissent à la fois la majorité des suffrages exprimés, la majorité des voix des membres représentant la Province de Liège et celle des voix des membres représentant les Communes".

A défaut de délibération du conseil communal, du conseil de l'action sociale et/ou du conseil provincial, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé communal, du CPAS ou, le cas échéant, provincial qu'il représente. L'absence à l'Assemblée Générale d'un délégué entraîne pour l'associé concerné une perte de puissance votale d'un cinquième.

## Constatation de la validité de l'Assemblée

Tous les points exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée : celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

## Délibérations

L'Assemblée aborde l'ordre du jour :

### 1. Plan stratégique 2020-2022 - Clôture

Le Conseil d'Administration a approuvé le plan stratégique 2020-2022 – Clôture.

Il a décidé de le présenter tel quel à l'Assemblée Générale.

Mesdames et Messieurs les membres ont reçu, en temps utile, les documents.  
Un résumé est présenté en séance.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le plan stratégique 2020-2022 – Clôture.

### 2. Plan stratégique 2023-2025

Le Conseil d'Administration a approuvé le plan stratégique 2023-2025.

Il a décidé de le présenter tel quel à l'Assemblée Générale.

Mesdames et Messieurs les membres ont reçu, en temps utile, les documents.  
Un résumé est présenté en séance.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le plan stratégique 2023-2025

### 3. Démissions et nominations d'Administrateurs (le cas échéant)

Néant.

### 4. ROI (Règlement d'ordre intérieur) Assemblée générale

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale le ROI de l'Assemblée Générale.

Il a décidé de le présenter tel quel à l'Assemblée Générale.

Mesdames et Messieurs les membres ont reçu, en temps utile, les documents.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le ROI (Règlement d'ordre intérieur) Assemblée Générale.

### 5. Création d'une filiale publique SPI – Un nouvel outil pour répondre aux enjeux de la transition énergétique

Le Conseil d'Administration a approuvé la création d'une filiale publique SPI – Un nouvel outil pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

*Il a décidé de le présenter tel quel à l'Assemblée Générale.*

*Mesdames et Messieurs les membres ont reçu, en temps utile, les documents.  
Un résumé est présenté en séance.*

*L'Assemblée approuve à l'unanimité moins 367 voix de la Commune d'OLNE et 117 voix de la Commune de STAVELOT la création d'une filiale publique SPI - Un nouvel outil pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.*

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'Assemblée Générale de la confiance qu'elle a témoignée au Conseil d'Administration durant l'exercice écoulé.*

*Monsieur le Président invite les membres du Bureau et les Coopérateurs qui en expriment le désir à signer le procès-verbal.*

*La séance est levée à 20 heures 23.*

*LE PRESIDENT*

*Eric HAUTPHENNE*

*LE SECRETAIRE*

*Cédric SWENNEN*

*LES SCRUTATEURS*

.....  
.....  
.....